CATHERINE FOURNIER

«Catherine FOURNIER alerte le gouvernement sur l'exclusion des Ports Français du Corridor Européen « Mer du Nord- Méditerranée »»

02/10/2018

Dans le cadre des questions d'actualités en séance publique au Sénat, Catherine Fournier, Sénatrice du Pas-de-Calais, interroge ce jour le Gouvernement.

«Selon la proposition rendue publique le 1/8/2018 le nouveau règlement européen exclut TOUS les ports français du corridor « Mer du Nord-Méditerranée » pour le fret maritime reliant l'Irlande à l'Europe Continentale.

Jusqu'à présent, la majeure partie de ce trafic de marchandises passait par les ports du Royaume-Uni.
Dans la perspective du Brexit, la commission européenne envisage le retour des barrières douanières dans les ports britanniques et anticipe ainsi la nécessité pour les Irlandais de remanier leurs itinéraires de fret maritime ». Cette situation est pour nos ports français une opportunité à saisir, elle peut leur donner un nouvel élan et ainsi renforcer leur attractivité. Si cette révision était maintenue, les ports du Benelux, comme Anvers ou Rotterdam, seraient les grands gagnants du Brexit. » **En réponse à sa question Madame BORNE ministre chargée des transports affirme «que la proposition de la commission européenne était inacceptable et prématurée. »** Et qu'elle en a fait part à la commissaire Européenne qu'elle a rencontrée le 18 septembre dernier.

Le Gouvernement a déjà entamé le dialogue avec l'Irlande et sollicite des moyens exceptionnels auprès de l'union européenne pour mieux appréhender les effets du Brexit. Madame BORNE ajoute :
« Vous pouvez compter sur la mobilisation du Gouvernement et sur sa détermination. Les ports inscrits précédemment dans le corridor le resteront (y compris Calais). »

Les ports français ont des atouts exceptionnels et ont toute leur place dans les nouvelles routes maritimes C'est une évidence forte. ».
Un coordinateur interministériel pour le brexit va être désigné prochainement pour associer aux négociations les collectivités concernées et les responsables portuaires.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC